
NOTE CIRCULAIRE n° 307 du 15-2-79

CLt : Q- 3

Objet : Liste des Commissionnaire en Douane

DIFFUSION GENERALE

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du service qu'en application du décret n° 64-311 du 17 Août 1964 et de l'ordonnance 76-579 du 8 Septembre 1976, la liste des commissionnaires en douane agréés est modifiée et complétée conformément au tableau ci-annexé.

Tout déclarant en douane non repris sur ledit tableau n'est plus autorisé à effectuer des opérations de dédouanement.

La présente circulaire sera affichée dans tous les Bureaux ouverts aux opérations de dédouanement.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

